

# PANORAMA DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES • 2018

## FICHE RÉGIONALE **BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

### DÉFINITIONS

L'**entreprise agroalimentaire** considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires », la « fabrication de boissons ». Ce champ exclut donc ici, l'artisanat commercial et le commerce de gros. L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. Seules les entreprises dont au moins 80 % des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi mono-régionales).

L'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro SIRET de 14 chiffres.

## CHIFFRES CLÉS

### LES IAA EN **BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ** EN 2015



**4 956,9**  
millions d'euros  
de chiffre d'affaires  
dont **715,6** réalisés  
à l'export <sup>(1)</sup>



**17 823**  
salariés au  
31 décembre 2015 <sup>(2)</sup>



**1 066**  
établissements <sup>(1)</sup>



**804**  
entreprises <sup>(2)</sup>



**2,9 %**  
du chiffre d'affaires  
des IAA en France <sup>(2)</sup>



**18,4 %**  
du chiffre d'affaires  
manufacturier  
régional <sup>(2)</sup>



**11,5 %**  
de l'emploi  
manufacturier  
régional <sup>(1)</sup>

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

- l'artisanat commercial : **566,9** millions d'euros de CA, **7 690** salariés au 31 décembre 2015 et **2 417** établissements ;
- le commerce de gros : **6 504,8** millions d'euros de CA, **9 963** salariés au 31 décembre 2015 et **1 805** établissements.

(1) Source : Insee, CLAP 2015 – Traitement SSP

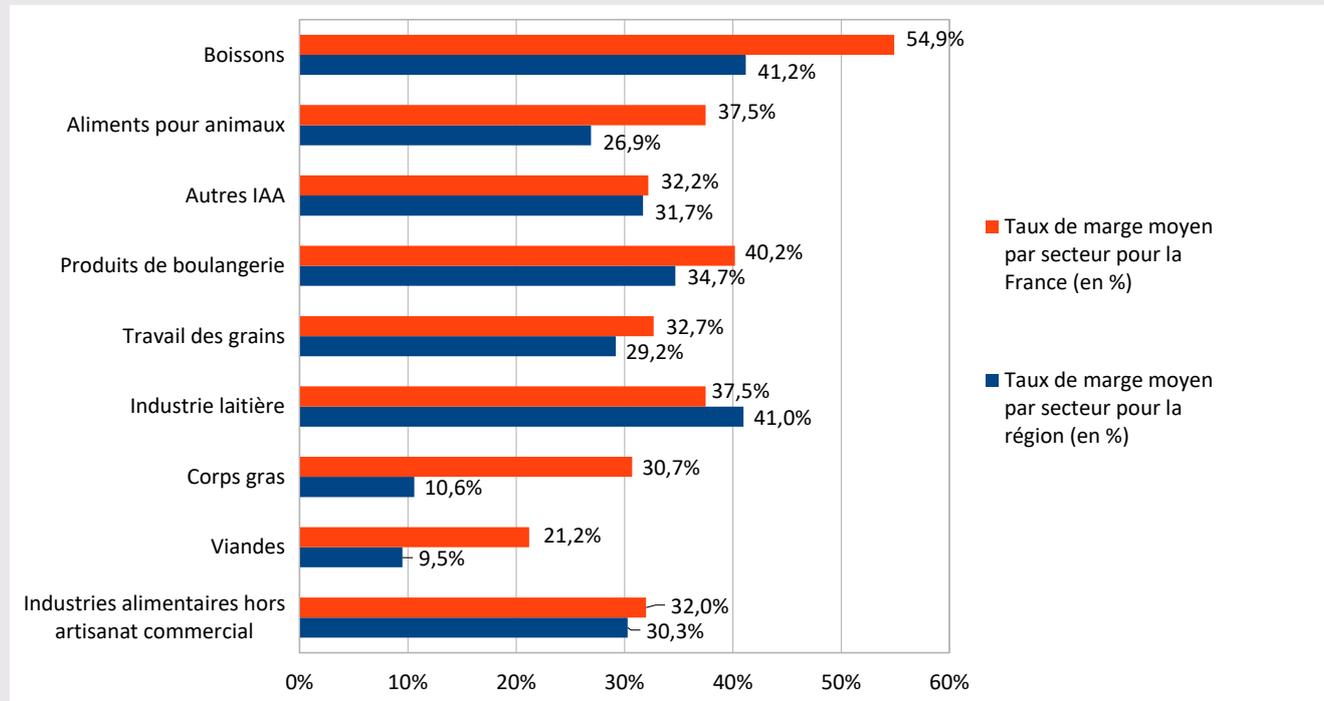
(2) Source : Insee, ESANE 2015 – Traitement SSP

N.B : Les chiffres présentés ne sont pas comparables à ceux de l'édition 2016 en raison d'une analyse statistique différente.

# DYNAMIQUES DES ENTREPRISES

## TAUX DE MARGE PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP

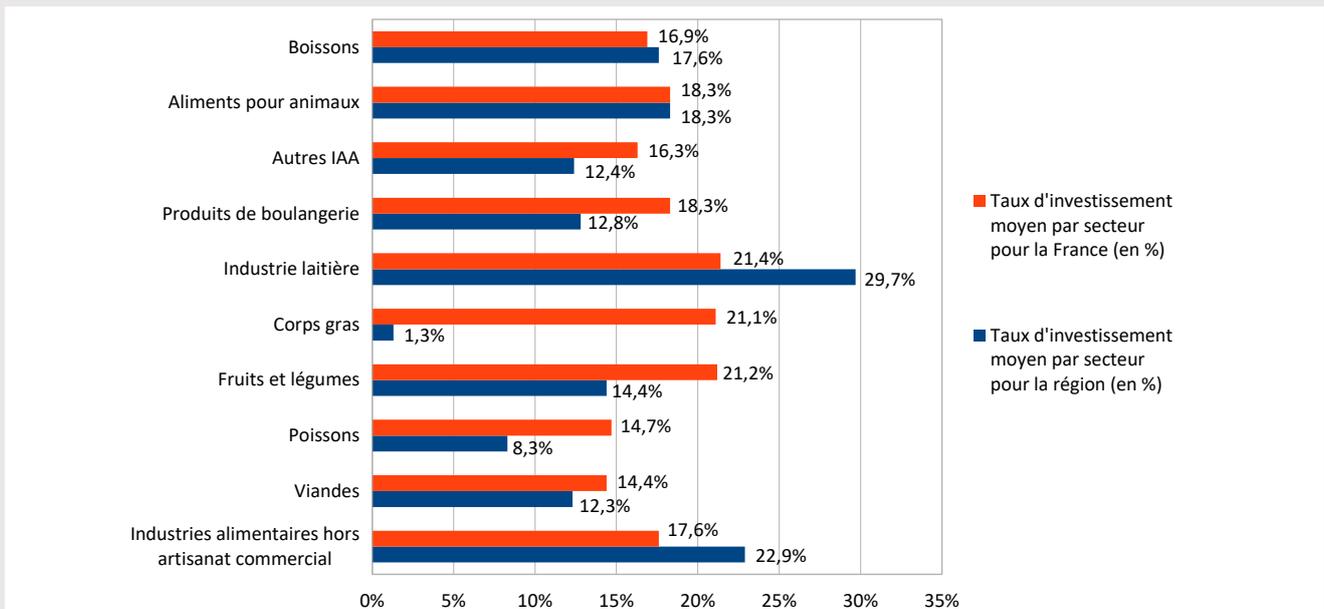


Note : Taux de marge = EBE / Valeur ajoutée aux coûts des facteurs.

Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la région Bourgogne-Franche-Comté ; France

## TAUX D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP



Note : Taux d'investissement = Investissements corporels bruts hors apports / Valeur ajoutée - y compris autres produits et autres charges

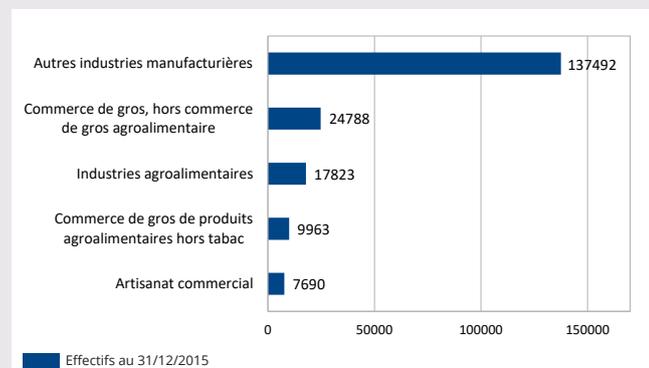
Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la région Bourgogne-Franche-Comté ; France

N.B. : Certains secteurs ne sont pas présentés en raison de la confidentialité des données. Le taux d'investissement doit être interprété avec prudence en raison de sa variabilité d'une année sur l'autre.

# L'EMPLOI DANS LES IAA, ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS

## EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR EN 2015

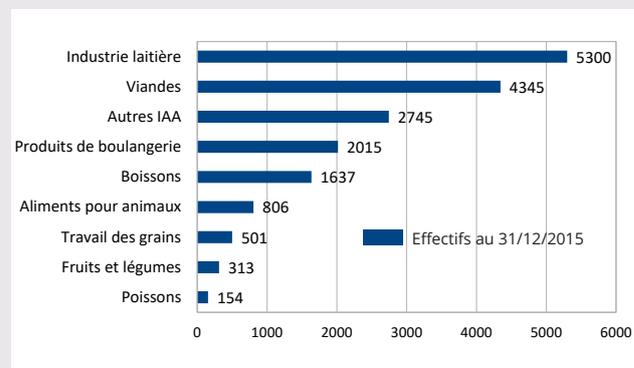
Source : Insee, CLAP 2015 - traitement SSP



Note : L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial  
 Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Bourgogne-Franche-Comté

## EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR AGROALIMENTAIRE EN 2015

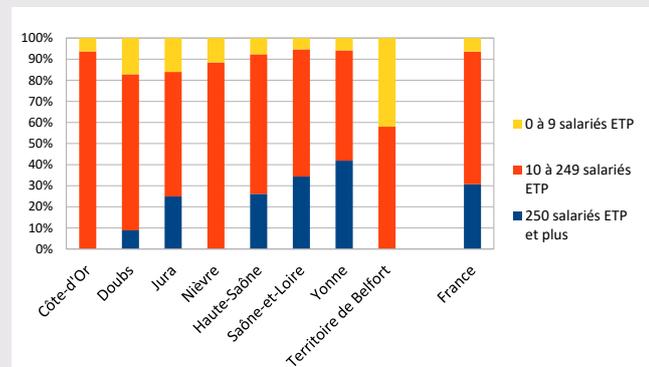
Source : Insee, CLAPE 2015 - traitement SSP



Note : L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial  
 Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Bourgogne-Franche-Comté

## EMPLOI PAR DÉPARTEMENT ET TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS EN 2015

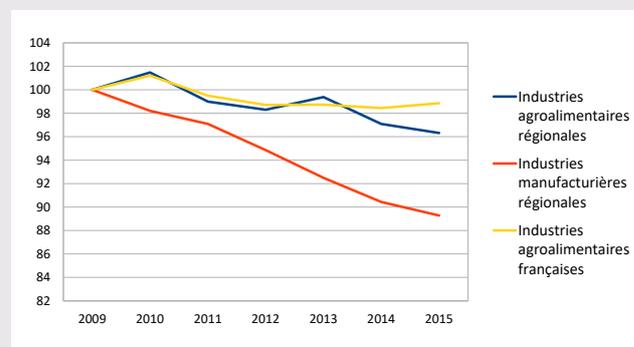
Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP



Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Bourgogne-Franche-Comté et en France

## EFFECTIFS SALARIÉS POUR LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, BASE 100 EN 2009

Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP



Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Bourgogne-Franche-Comté et en France

## NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET EMPLOI DES IAA PAR DÉPARTEMENT DANS LA RÉGION

DÉPARTEMENT	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIF SALARIÉ AU 31/12/2015
Côte-d'Or	179	3 108
Doubs	229	3 095
Jura	185	2 921
Nièvre	61	564

Champ : France - Ensemble des unités légales mono et quasi-mono régionales des IAA  
 Source : Insee, CLAP 2015, ESANE 2015 - traitements SSP

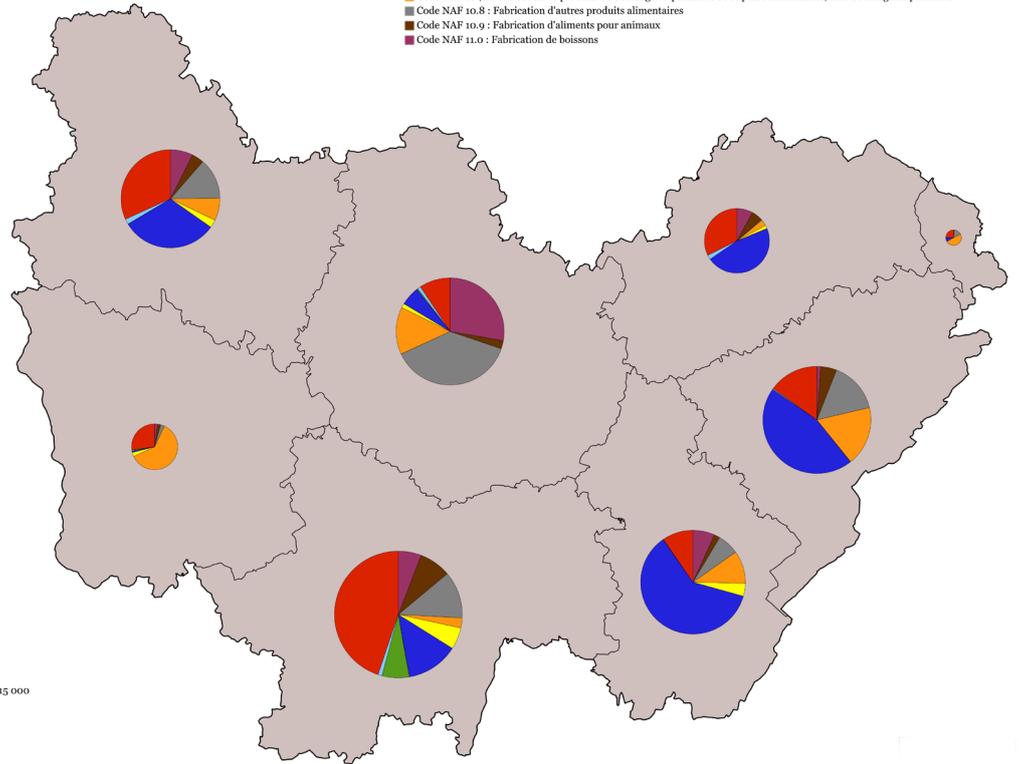
DÉPARTEMENT	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIF SALARIÉ AU 31/12/2015
Haute-Saône	72	1 148
Saône-et-Loire	200	4 322
Yonne	120	2 596
Territoire de Belfort	20	69

# Répartition des effectifs salariés des IAA par secteur et par département

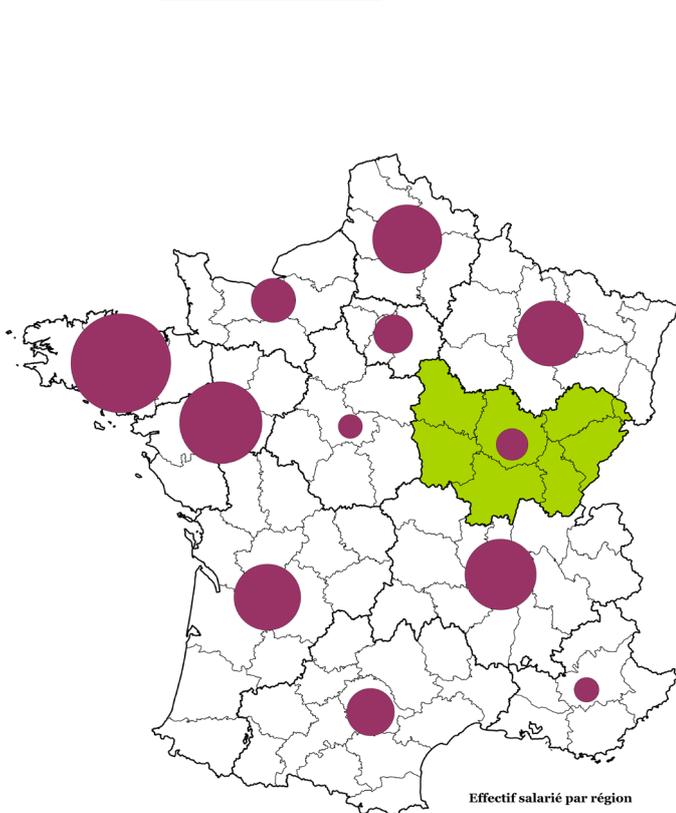
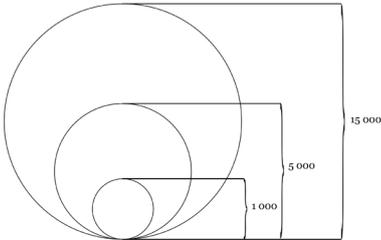
Clap 2015

## Identification des secteurs

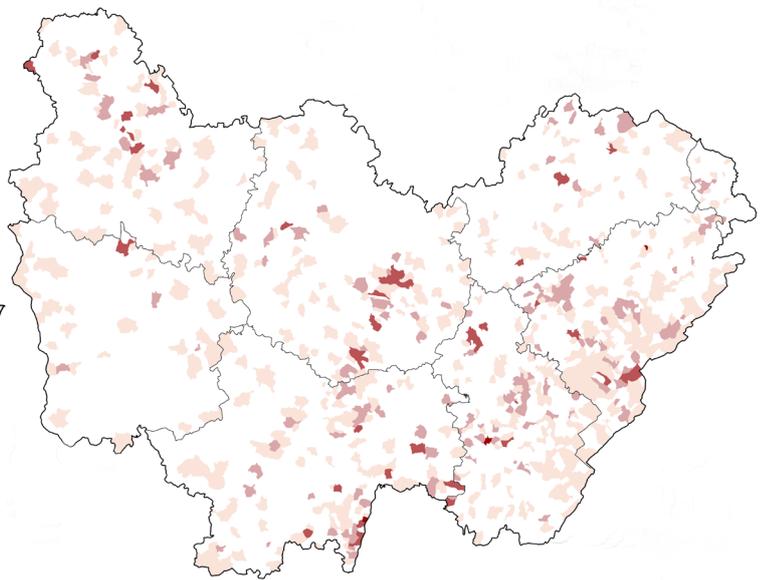
- Code NAF 10.1 : Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, hors charcuterie
- Code NAF 10.2 : Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
- Code NAF 10.3 : Transformation et conservation de fruits et légumes
- Code NAF 10.4 : Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- Code NAF 10.5 : Fabrication de produits laitiers
- Code NAF 10.6 : Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
- Code NAF 10.7 : Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, hors boulangerie-pâtisserie
- Code NAF 10.8 : Fabrication d'autres produits alimentaires
- Code NAF 10.9 : Fabrication d'aliments pour animaux
- Code NAF 11.0 : Fabrication de boissons



Effectifs salariés au 31 décembre par département



Effectif salarié par région



## DENSITÉ D'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES IAA CLAP 2015

### Densité d'emploi par commune

- Pas d'établissement
- Moins de un emploi/km<sup>2</sup>
- de 1 à 10 emplois/km<sup>2</sup>
- de 10 à 50 emplois/km<sup>2</sup>
- plus de 50 emplois/km<sup>2</sup>

# ANALYSE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET VALORISATION DES INITIATIVES COLLECTIVES

Le secteur de l'industrie agroalimentaire de Bourgogne – Franche-Comté est au 11<sup>e</sup> rang des régions françaises avec 5 % des effectifs nationaux. Avec plus de 17 823 salariés, soit 11,5 % des emplois manufacturier de la région, il constitue ainsi le deuxième secteur industriel le plus important de Bourgogne-Franche-Comté.

La Bourgogne-Franche-Comté se caractérise par un tissu de petites et moyennes entreprises (PME) agroalimentaires, structuré par des grands pôles industriels : 85 % des établissements régionaux ont moins de 10 salariés. Les entreprises de plus de 250 salariés concentrent près d'un emploi sur cinq, réalisent 54 % du chiffre d'affaires total et 65 % du chiffre d'affaires à l'export.

L'industrie agroalimentaire en région génère un chiffre d'affaires (CA) en 2015 de près de 5 milliards d'euros, soit 3 % du CA des industries agroalimentaires françaises. Ces entreprises sont souvent fortement impliquées dans la dynamique des territoires ruraux où elles sont implantées, assurant la transformation des matières premières agricoles qui y sont produites. Le dynamisme des filières s'appuie notamment sur une forte organisation collective et sur la recherche de compétitivité par l'innovation.

Trois filières majeures font la renommée de l'économie agricole et agroalimentaire de la région Bourgogne – Franche-Comté : la production laitière et la transformation fromagère, la viticulture et la production de vins, et enfin l'élevage bovin et l'industrie de l'abattage et de la transformation des viandes. La production et la commercialisation de vins est un secteur économique régional à forte valeur ajoutée, 2<sup>e</sup> filière en termes de chiffre d'affaires global, 1<sup>er</sup> chiffre d'affaires à l'export.

Ancrées dans leurs territoires, ces filières sont porteuses de nombreuses appellations de l'origine et de la qualité. Elles s'appuient notamment sur des interprofessions au fort pouvoir

structurant, comme le comité interprofessionnel de gestion du comté et sur un environnement enseignement/recherche/transfert de haut niveau avec la présence du pôle de compétitivité goût-nutrition-santé Vitagora labellisé sur la Bourgogne – Franche-Comté et l'Île-de-France, et reconnu au-delà du niveau national, et le développement depuis 2016 de la FoodTech Dijon Bourgogne – Franche-Comté.

## ToasterLAB, l'accélérateur du réseau Food Tech

ToasterLAB est le nom du nouveau programme d'accélération porté par le pôle de compétitivité Vitagora à destination des start-up mais aussi des PME voire des grandes entreprises et s'inscrivant dans le plan d'action du réseau Food Tech. Trois promotions se sont déjà succédées depuis le lancement en 2017 avec les entreprises les plus prometteuses sélectionnées parmi des candidatures nationales et internationales. Les interventions de mentors reconnus ponctuent les 12 semaines intenses d'accélération pendant lesquelles les entreprises travaillent sur l'industrialisation et la mise en marché des produits, l'arrivée sur de nouveaux marchés, le développement à l'international, ou encore l'évolution de leurs modèles d'affaires pour faire face aux transitions qui s'opèrent dans l'agroalimentaire. Quelques entreprises régionales ont eu la chance de bénéficier de ce programme ambitieux : Nopal Mutra, l'Assiette d'Arthur et Alex, l'Atelier du sarrasin, Géochanvre ou encore l'Atelier du fruit.

Les industriels et leurs principaux partenaires (Vitagora, Association régionale des entreprises alimentaires de Bourgogne-Franche-Comté AREA BFC, le secteur bancaire, etc) ont engagé, avec l'appui de l'État et du Conseil régional,

une large réflexion au second semestre 2017 qui s'est traduite par la présentation d'une feuille de route agroalimentaire offrant une vision partagée des enjeux et actions définies à partir des besoins exprimés par les industriels de la région.

## Un séminaire pour identifier les besoins de la filière

Dans le cadre de son dispositif d'aide aux actions immatérielles, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a participé au financement d'un séminaire portant sur la détermination des besoins de la filière agroalimentaire régionale. Cet événement, porté par Vitagora et co-organisé avec les associations régionales des entreprises agroalimentaires, a su rassembler de nombreux acteurs du secteur et faire émerger et prioriser les besoins de la filière, allant jusqu'à proposer des pistes d'actions. Le fruit de ces deux jours d'intense réflexion a abouti à la conception de la feuille de route agroalimentaire en Bourgogne-Franche-Comté, présentée et validée lors du 1<sup>er</sup> comité d'orientation régional de l'agroalimentaire en janvier 2018.

Au total, 10 actions prioritaires ont été retenues dans cette feuille de route, qui s'articulent autour de 8 thématiques constituant des leviers de développement pour la filière agroalimentaire régionale :

- ➔ l'intelligence collaborative, qui a notamment pour objectif d'apporter des réponses à des besoins en information stratégique et/ou opérationnelle partagés par les entreprises agroalimentaires régionales ;
- ➔ l'internationalisation, qui demeure un levier majeur d'emploi et de croissance pour ces mêmes entreprises ;

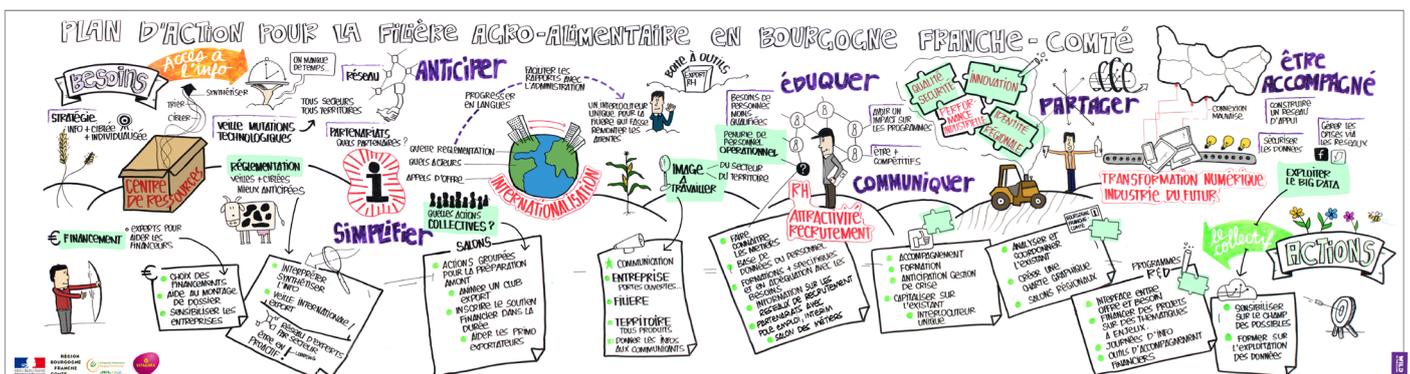
- les compétences et ressources humaines, qui constituent également l'un des principaux enjeux pour les entreprises agroalimentaires régionales, qui rencontrent notamment des difficultés de recrutement ;
- l'attractivité de l'agroalimentaire régional, permettant à ses entreprises d'attirer les compétences dont elles ont besoin mais aussi de développer son rayonnement ;
- la transformation numérique des entreprises, tant de leur mode de production que de leur modèle économique, qui représente désormais un enjeu de croissance incontournable ; la performance industrielle, condition essentielle de compétitivité des entreprises ;
- la transition écologique et solidaire, qui constitue à la fois un défi et une opportunité pour les entreprises agroalimentaires régionales, de s'appuyer sur des matières premières agricoles régionales abondantes et de qualité ;
- la R&D et l'innovation, levier de compétitivité durable pour les entreprises qui assurera leur croissance et leur développement à moyen et long terme.

### L'écosystème s'engage dans l'alimentation durable

Fort de la richesse de son écosystème de recherche et d'innovation dans les domaines de l'agro-écologie, de l'agroalimentaire, du goût et de la nutrition, la métropole dijonnaise s'est engagée dans un projet ambitieux « Dijon, territoire modèle du 'Système alimentaire durable de 2030' ». L'objectif est de démontrer que l'évolution vers un système alimentaire durable est une opportunité pour la transformation d'un territoire, d'un point de vue environnemental, économique et social. Les nombreux acteurs du partenariat portent un programme d'action visant à faire du territoire le démonstrateur de l'agro-écologie à grande échelle pour dépasser le système agro-industriel, à augmenter la part de la production locale dans l'alimentation via le développement de produits et de services innovants liés à un nouveau modèle économique agro-écologique et durable générateur de richesses et d'emplois et à améliorer la qualité de vie des habitants par une alimentation et un environnement plus sains, renforcer la cohésion sociale et la confiance dans le système alimentaire.

Ce projet, candidat à l'appel à projet Territoire d'innovation de grande ambition du Programme d'investissements d'avenir, a bénéficié d'un soutien financier de l'Etat dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt.

La Bourgogne et la Franche-Comté historiques représentent des identités culturelles reconnues par les consommateurs nationaux ou à l'export, qui sont des atouts pour la promotion des produits. Patrimoine historique, ressources naturelles et développement économique ont forgé des filières alimentaires aux structurations différentes sur lesquelles la feuille de route régionale de la filière IAA devra se construire. ■



# EN SAVOIR +

Panorama des industries agroalimentaires 2018

<http://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-industries-agroalimentaires>

## STATISTIQUES

Les données statistiques de la DRAAF

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/DONNEES>

Les données statistiques de la DIRECCTE

<http://bourgogne-franche-comte.direccte.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>

Observatoire BFC Conjoncture, analyse conjoncturelle des évolutions économiques

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/>

## ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Agence économique régionale de Bourgogne Franche-Comté

<http://www.aer-bfc.com/>

## LES SITES PROFESSIONNELS

Association Régionale des Entreprises Alimentaires et de Transfert de Technologies de Bourgogne-Franche-Comté (AREA BFC)

<http://www.area-bfc.fr/>

## OBSERVATOIRES

Banque de France : données de conjoncture régionales sur les IAA et sur l'ensemble des secteurs industriels  
<https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/bourgogne-franche-comte.html>

EMFOR, Emploi • Métiers • Formation • Orientation en Bourgogne-Franche-Comté

<http://www.emfor-bfc.org>

## PÔLES, ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE ET DE FORMATION

Le pôle de compétitivité VITAGORA Goût-nutrition-santé

[www.vitagora.com/](http://www.vitagora.com/)

L'institut national de recherche agronomique INRA

[www.dijon.inra.fr/](http://www.dijon.inra.fr/);  
[www6.dijon.inra.fr/pole-agroalimentaire-poligny](http://www6.dijon.inra.fr/pole-agroalimentaire-poligny)

Les établissements de formation agro-alimentaire

[www.enil.fr/](http://www.enil.fr/);  
[www.lycee-quetigny.fr/centres/](http://www.lycee-quetigny.fr/centres/)

lycee-de-plombieres-les-dijon/

<https://www.agrosupdijon.fr/>

L'IFRIA, Institut régional de formation des industries agroalimentaires

[www.ifria-bfc.fr/](http://www.ifria-bfc.fr/)

## DRAAF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex -

Tél. 03 80 39 30 00 - Fax : 03 80 39 30 99

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr>

**Liens vers les pages dédiées :** <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Agroalimentaire>

Fiche rédigée par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté  
Octobre 2018